

# Production agricole, travail salarié, et revenu dans les exploitations agricoles de la zone du lac Alaotra à Madagascar

---

Andriamanohy Felantsoa Ravo Walter (UA/ESSA)  
Bélières Jean-François (CIRAD ART-Dev/FOFIFA/SPAD)  
Rakotondravelo Jean Chrysostome (UA/ESSA/SPAD)  
Razafimahatratra Hanitriniaina Mamy (FOFIFA/SPAD)  
Emilson Naivo Faniry Harivelo (UA/ESSA)

## INTRODUCTION

J.M. Gastellu écrivait en introduction d'un Cahiers des Sciences Humaines consacré au « Systèmes de production agricole en Afrique tropicale » en 1987, que la production agricole en Afrique est le fruit de la force de travail et c'est encore souvent le cas. Sur ce continent, la problématique de la pauvreté rurale est d'abord liée à la pauvreté des actifs agricoles et à la faible productivité du travail dans les exploitations agricoles familiales (Mazoyer, 2001 ; Bockel et Dabat, 2001, Banque Mondiale 2008 ; BIT, 2008 ; Droy et al, 2010 ; Losch et al, 2013). Et, comme le rappelle Vergez (2011) en citant Timmer (1998) : « si l'on vise l'élévation du revenu agricole des agriculteurs, c'est moins la quantité de produits par hectare que les quantités produites par actif qui doit augmenter ».

A Madagascar, cette situation perdure, avec une pauvreté extrêmement élevée en zone rurale (Razafindranovona et al, 2001, INSTAT, 2011, Razafindrakoto, 2014) et des exploitations agricoles, faiblement capitalisées qui mettent en œuvre des itinéraires techniques essentiellement basés sur du travail manuel. Dans les exploitations les mieux dotées, les pratiques agricoles restent, pour la plupart, manuelles, la main d'œuvre familiale est insuffisante et est très largement complétée avec des travailleurs extérieurs salariés. Les petites exploitations faiblement dotées en facteurs de production sont nombreuses et recherchent du travail à l'extérieur pour compléter les revenus agricoles trop faibles pour assurer leurs moyens d'existence (Droy et al, 2010 ; Andrianantoandro et Bélières, 2015).

A Madagascar, « le salariat agricole montre des liens étroits avec la pauvreté » Minten et al (2003) ; « le fait que le chef cumule le statut d'agriculteur exploitant avec un emploi de salariat agricole renforce les composantes de pauvretés chronique et transitoire » Gondard-Delcroix (2009) et « les exploitations qui vendent du travail agricole sont les plus pauvres et, inversement, celles qui achètent le plus de travail ont les revenus les plus élevés » (Andrianantoandro et Bélières, 2015). On peut donc s'interroger sur les capacités de cette activité de salariat agricole à faire sortir de la pauvreté les exploitations agricoles qui la pratiquent.

La production agricole est donc liée au bon fonctionnement du marché du travail agricole, structuré autour d'échanges marchands entre exploitations agricoles de la même zone<sup>1</sup>. Bien qu'il soit une composante importante des économies rurales, en particulier dans les greniers à riz (Droy, 1998), le fonctionnement de ce marché est mal connu à Madagascar (Minten et al, 2003). En utilisant des données de l'observatoire ROR du lac Alaotra de 2013 et des résultats d'enquêtes spécifiques menées dans la zone en 2014 et 2015, cette communication traite de la place du travail salarié à la fois dans les performances des exploitations agricoles qui ont recours à la main d'œuvre extérieure et dans les revenus des exploitations qui vendent leur force de travail. Elle est une contribution pour une meilleure connaissance du fonctionnement des ménages ruraux vis-à-vis du marché du travail et de l'entraide.

## 1. CONTEXTE, MATERIELS ET METHODE

### 1.1. Contexte

La zone du lac Alaotra (voir Figure 5 en annexe) « *comprend une vaste plaine marécageuse d'environ 130 000 ha bordant un lac de 200 à 300 km<sup>2</sup> selon les saisons, dominée par un ensemble de 5 700 km<sup>2</sup> de plateaux et collines herbeuses. Les potentialités [...] agricoles ont très tôt attiré l'attention des pouvoirs publics et la région a vu ainsi se succéder, presque sans discontinuer depuis un siècle, des projets de mise en valeur et d'intensification. Les politiques ont également favorisé un flux de migrations* » (Garin et Penot, 2011). En 2011, la superficie en rizière était estimée à plus de 100 000 ha dont 30 000 ha en périmètres irrigués aménagés et la population à 750 000 habitants (Penot et al 2014).

La production principale est le riz et, même si il existe quelques entreprises de production agricoles, le statut actuel de « *grenier à riz du lac Alaotra repose sur les capacités de survie, d'innovation et d'intégration commerciale des quelques 150 000 petits producteurs représentant à peine 4% de la population rurale malgache* » (Andrianirina, 2013). Malgré le développement de la mécanisation, la main d'œuvre demeure essentielle pour certains travaux et N. Andrianirina (2015) montre, en utilisant déjà les données du ROR, que « *les vendeurs nets stables de riz sont dans un processus évolutif où la productivité agricole augmente et le salariat (à la journée ou à la tâche) se substitue graduellement à la main d'œuvre familiale* ». Il y aurait donc un processus d'évolution d'une partie des exploitations agricoles familiales vers des formes patronales (Sourisseau, 2014 ; Thirion et Bosc, 2014) fonctionnant en utilisant une main-d'œuvre salariée importante. Et dans le même temps une stagnation de la productivité des plus petites exploitations agricoles familiales qui, contraintes par des capacités productives trop réduites, doivent compléter leurs revenus en menant des activités de salarié agricole dans les exploitations mieux dotées.

### 1.2. Les données utilisées

Pour analyser la place du travail salarié dans les performances des exploitations agricoles qui emploient et dans les revenus des exploitations qui vendent leur force de travail, nous avons utilisé plusieurs sources de données : l'observatoire ROR du Lac Alaotra pour l'année 2013 et des enquêtes réalisées par des étudiants en dernière année de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques en 2013 (Andriamanohy, 2014) et 2014 (Emilson, 2015).

---

<sup>1</sup> Même s'il existe aussi des travailleurs agricoles sans exploitation agricole et si des migrations entre régions participent aussi à ce marché.

Les données du ROR ne fournissent qu'un nombre limité d'informations sur le travail salarié et l'entraide et ne renseignent pas sur les stratégies des ménages vis-à-vis du marché du travail agricole. Enfin, elles ne concernent que les ménages (pas d'entreprise) et ont, en lien avec la faible proportion dans la population, peu de ménages/exploitations agricoles de grande taille. Ainsi, des travaux spécifiques ont été menés pour compléter les informations disponibles et conduire une analyse compréhensive complète.

### *1.2.1. Les données de l'observatoire du Lac Alaotra du ROR*

Le Réseau des Observatoires Ruraux (ROR/PADR)<sup>2</sup> nous a aimablement transmis les données de l'Observatoire du Lac Alaotra pour l'année 2013. Elles concernent 504 ménages (pour une population de 2 432 personnes) répartis dans 4 communes<sup>3</sup> et 9 villages. Dans le cadre de ce travail, l'analyse a consisté à :

- classer les ménages selon leur mode de fonctionnement vis-à-vis du marché du travail;
- mettre en relation les niveaux de revenu des ménages et leur mode de fonctionnement vis-à-vis du marché du travail agricole.

### *1.2.2. Enquêtes auprès des grandes exploitations*

La notion de grande exploitation agricole est bien évidemment floue et liée au contexte. Dans le cadre de ce travail, en se référant au Recensement de l'agriculture de 2005 (MAEP, 2007), ce sont des exploitations de type ménage ou entreprise avec des superficies physiques mises en valeur importantes (plus de 10 ha) et/ou avec un nombre élevé d'animaux et/ou avec de nombreux salariés. Une liste des grandes exploitations de la zone du lac Alaotra a été constituée à partir de deux listes existantes<sup>4</sup> ; puis utilisée pour tirer au sort les exploitations à enquêter<sup>5</sup>.

Au total 36 exploitations réparties dans 15 communes ont été enquêtées. La superficie disponible moyenne en 2013 varie de 8 à 505 ha, mais une exploitation spécialisée dans l'élevage intensif de volailles ne cultive pas. Deux exploitations ont moins de 10 ha disponibles (8 et 9,5 ha) ; elles ont cependant été conservées car avec plusieurs salariés. Parmi ces EA, on compte 31 exploitations individuelles, 3 SARL, une coopérative et une association religieuse. La coopérative a été écartée car son mode de fonctionnement très particulier aurait nécessité des traitements spécifiques. L'association religieuse a été conservée car son mode de fonctionnement avec un prêtre chef d'exploitation, et ses objectifs de production agricole pour la communauté, sont très proches de ceux d'une exploitation agricole « ordinaire ». Ainsi, l'échantillon analysé est constitué de 35 EA, dont 3 sont des sociétés avec seulement des travailleurs salariés, et les autres sont des grandes ou moyennes exploitations agricoles de type individuel gérées par un ménage - une famille - que l'on peut qualifier de patronales car utilisant une importante main d'œuvre salariée. Le questionnaire a été conçu de manière à disposer des informations détaillées sur les caractéristiques structurelles, le système d'activités, les pratiques, notamment vis-à-vis du travail salarié, et les performances de ces exploitations en allant jusqu'aux revenus agricole et non agricoles.

---

<sup>2</sup> Le ROR est un réseau d'observatoires qui « vise à suivre et à évaluer l'impact/les effets des mesures et politiques et/ou des chocs externes sur les ménages ruraux. Il cherche à illustrer, au mieux et en temps quasi-réel, les problématiques clefs et l'évolution de la situation socio-économique du milieu rural »

<http://www.padr.gov.mg/le-reseau-des-observatoires-ruraux-ror-2/>

<sup>3</sup> Ces 4 communes sont : Amparafaravola, Feramanga-Nord, Ilafy, Morarano Chrome

<sup>4</sup> Listes établies dans le cadre du projet PAGME : Projet d'appui aux grandes et moyennes exploitations (BV Lac Alaotra, 2011). La liste consolidée regroupe 161 moyennes ou grandes exploitations, avec une superficie exploitée qui varie entre 0,40 ha et 505 ha, réparties dans 26 communes des districts d'Ambatondrazaka et d'Amparafaravola.

<sup>5</sup> Sur le terrain, quelques exploitations n'ont pas pu être retrouvées et ont dûes être remplacées par des exploitations de grande taille identifiées avec les acteurs locaux dans les mêmes localités.

### 1.2.3. Enquêtes sur la stratégie des ménages vis-à-vis du travail salarié

Une enquête sur les pratiques et stratégies des ménages vis-à-vis du travail salarié et de l'entraide, a été réalisée en 2015, sur 140 ménages répartis dans 4 zones avec des situations contrastées en termes de recours au travail agricole salarié et à l'entraide. Ces zones, choisies avec des personnes ressources, correspondent à des fokontany<sup>6</sup> : (i) le premier, un peu éloigné du lac, est caractérisé par des cultures pluviales sur tanety (collines), un marché du travail supposé être moins développé qu'en zone irriguée et des pratiques d'entraide encore vivaces (zone 1Tanety) ; (ii) dans le second beaucoup d'exploitations sont équipées en traction animale (et un peu en motorisé) avec un début de substitution du travail par le capital (zone 2TAnimale) ; (iii) le troisième fokontany est très proche de la zone urbaine d'Ambatondrazaka avec une concurrence entre le travail salarié agricole et non agricole (zone 3Concurrence) ; (iv) le quatrième fokontany dans le district d'Amparafaravola, est une zone exclusivement de rizières avec des exploitations agricoles de grande taille, une forte demande en main d'œuvre, mais où les exploitations ont aussi investi dans du matériel motorisé pour faire face aux besoins de main-d'œuvre et en raison des vols répétés de bœufs de labour (zone 4Rizières).

Un questionnaire spécifique a été élaboré pour disposer d'informations sur : (i) les facteurs de production disponibles et autres indicateurs de structure ; (ii) les pratiques concernant la vente et l'achat de travail, l'entraide ; et (iii) les stratégies développées.

### 1.3. Traitement des données et mode de calcul des paramètres utilisés

Pour chaque enquête, une base de données relationnelle a été construite avec le logiciel Access pour la saisie et le contrôle. Les premiers traitements ont permis de produire les fichiers de données pour les analyses. Les données ROR ont été obtenues sous forme de fichiers STATA que nous avons transformé en fichier SPSS. Toutes les analyses ont été faites avec les logiciels statistiques SPSS et XLStat.

*L'unité de travail annuel (UTA)*<sup>7</sup> mesure la quantité de travail humain sur une exploitation agricole. Elle équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. On distingue les UTA salariées (UTAS), avec les salariés permanents, saisonniers, ou journaliers et des UTA familiales avec les actifs familiaux non salariées (UTAF). Les UTA familiales ont été déterminées en fonction de la participation aux travaux agricoles dans l'année par tranche de 25% (0 si ne participe pas, 0,25 contribue à 25% de son temps, jusqu'à 1 pour un plein temps).

Pour convertir le temps de travail de la main d'œuvre salariée en UTA salariées (UTAS), nous avons considéré qu'un salarié agricole permanent du secteur informel travaillait 300 jours dans l'année : 365 jours moins 13 jours de fêtes par an et un jour « *fady* »<sup>8</sup> par semaine.

---

<sup>6</sup> Le fokontany est la plus petite division administrative regroupant un ou plusieurs villages et hameaux. Ces fokontany sont : Amparihitsokatra, sur la rive Est du lac, proche d'Imerimandroso ; Jiapasika et Ampitatsimo proches d'Ambatondrazaka et Anororo dans le district d'Amparafaravola

<sup>7</sup> <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-travail-annuel.htm>

<sup>8</sup> « Fady » : ce qui est sacré, défendu, prohibé, ... dont on doit s'abstenir.... (<http://motmalgache.org>). Dans la région, le jeudi il est « défendu » de travailler dans les rizières.

**L'unité homme-jour (HJ)** a été utilisée pour quantifier le travail salarié. Elle correspond au travail d'une personne pendant une journée. Dans la zone du lac Alaotra, c'est généralement une journée continue de 7 heures (de 7 à 14 heures). Le repas est pris après 14 heures. Cependant, la durée peut varier selon les exploitations.

**Les avantages en nature** ont été valorisés avec estimation faite par le chef de l'exploitation, pendant l'enquête, que cela soit pour les travailleurs permanents (par exemple 60 000 Ar/mois pour le logement et 3 repas par jour), ou les journaliers (par exemple 700 Ar pour un repas sans boisson, 7 000 Ar pour un « vata » de riz).

Enfin pour estimer **les quantités de travail des activités payées à la tâche**, le montant total payé a été divisé par le prix moyen payé par l'exploitation pour sa main d'œuvre journalière.

#### 1.4. Limites de la méthodologie

Toutes ces enquêtes, y compris ROR, sont basées sur des interviews et font appel à la mémoire des personnes interrogées. Les données quantitatives sont les déclarations des personnes interviewées et elles n'ont pas fait l'objet de mesure physique.

Pour les enquêtes spécifiques, il n'y a pas de liste exhaustive fiable disponible pour le tirage au sort ni des grandes exploitations, ni des chefs de ménage dans les fokontany. Il a fallu, dans les deux cas, établir ces listes avant de procéder au tirage au sort, avec à chaque fois des risques de ne pas être exhaustif<sup>9</sup>. Les échantillons sont petits et issus d'un choix raisonné. Ainsi, les résultats ne sont pas statistiquement représentatifs, cependant, ils donnent une bonne représentation des situations et des modes de fonctionnement des EA de la zone.

La collecte des données auprès des sociétés s'est avérée difficile avec des informations parfois considérées comme sensibles, voire confidentielles, et réparties entre plusieurs responsables. Pour ces exploitations, si les données concernant la production agricole sont complètes, elles ne sont que partielles pour les autres activités (notamment la transformation et la commercialisation du riz) et pour les charges à répartir.

## 2. L'ENTRAIDE AGRICOLE, UNE PRATIQUE QUI SE RAREFIE

A Madagascar, il existe deux modes d'échange de travail : l'un est monétarisé c'est le travail salarié temporaire ou permanent avec un travailleur qui reçoit une rémunération en espèce et/ou en nature pour le travail effectué, l'autre est non monétarisé c'est l'entraide, basée sur la réciprocité. Dans la zone du lac Alaotra, le recours au marché du travail, pour vendre ou acheter, est généralisé et les exploitations qui n'y ont pas recours font figure d'exception : 5% dans l'échantillon du ROR, 4% dans l'échantillon de l'enquête stratégie (et présentes essentiellement dans la zone 1Tanety et zone 2TAnimale), 0% parmi les grandes exploitations.

---

<sup>9</sup> Pour certains Fokontany, les listes établies pour l'occasion avec le président sont apparues incomplètes. Ainsi, la représentativité des ménages dans chacune des zones n'est pas assurée.

« Le *fihavanana* à Madagascar est un système de règles, normes et coutumes qui régissent la dynamique de la société locale, édictent les comportements interpersonnels, les modes de sociabilité et les stratégies anti-risques » (Sandron, 2008). Basé sur ce lien de *fihavanana*, le mode de production agricole sur les Hautes-Terres malgaches repose traditionnellement sur une entraide villageoise : le « *valintanana* » ou « mains qui se répondent ». Ce système consiste à rendre « de manière absolument exacte en nombre égal de personnes et de journées de travail » (Condominas, 1961) les travaux effectués par les autres sur ses propres parcelles. Il permettait d'organiser de gros travaux sans avoir recours à une quelconque aide extérieure au hameau ou au village (Rakotonarivo, 2011).

Cette forme d'échange n'est pas importante dans la zone du lac Alaotra. Selon les données ROR, 26% des ménages pratiquaient encore l'entraide en 2013. Parmi les grandes exploitations individuelles, seules deux (6%) déclaraient pratiquer l'entraide mais seulement avec la famille proche (relation entre parents et enfants). Enfin, dans le cadre de l'enquête stratégie, 20% des chefs de ménage ont déclaré la pratiquer (Tableau 1) avec des niveaux différents selon les zones : plus élevé dans les zones de tanety et d'équipement en traction animale, très faible dans les zones de concurrence et de grandes exploitations rizicoles. Et cette situation n'est pas récente, puisque parmi les 112 EA qui ne pratiquent pas l'entraide, seules 7 ont déclaré l'avoir pratiqué dans le passé et l'avoir abandonné (4 dans les années 2000 et 3 dans les années 90) en raison d'un montant de la contrepartie trop élevée (le coût du repas) ou de recherche d'une plus grande indépendance.

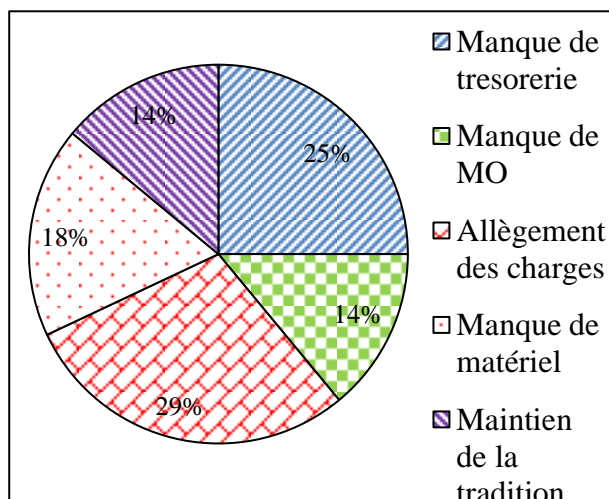
Tableau 1 : Taux de pratique de l'entraide selon les zones (en % d'EA)

Zones	Effectif	Ensemble	1Tanety	2T_Animale	3Concurrence	4Riziere
Pas d'entraide	112	80%	71%	60%	89%	100%
Avec Entraide	28	20%	29%	40%	11%	0%
Total	140	100%	100%	100%	100%	100%

La pratique de l'entraide n'est pas liée à un comportement spécifique de recours à la main d'œuvre extérieure puisque selon les données ROR, 78% des EA qui pratiquent l'entraide emploient aussi de la main d'œuvre salariée et 50% vendent leur force de travail. Et c'est dans le groupe des EA qui à la fois achètent du travail salarié et vendent leur force de travail que le taux des EA pratiquant l'entraide est le plus élevé (58%).

Parmi les chefs d'exploitation qui ne pratiquent pas l'entraide, 58% considèrent que c'est une pratique ancienne qui ne se justifie plus aujourd'hui, et 32% préfèrent le salariat agricole. Ces deux raisons sont complémentaires en lien avec le développement de l'économie de marché et la marchandisation du travail qui aurait rendu l'entraide « obsolète ». Les exploitants qui ont des superficies conséquentes préfèrent employer des salariés pour réaliser, au moment opportun, les travaux agricoles, que de s'engager dans des relations d'échange qu'ils ne peuvent pas honorer, car déficitaires en main d'œuvre.

Les EA qui pratiquent l'entraide agricole, le font avec en moyenne 3 autres exploitations localisées dans le même Fokontany (79%). Mais il existe une certaine disparité : 25% n'ont de relations d'entraide qu'avec une seule EA ; 36% ont des relations avec 4 EA ou plus (max : 6). L'entraide se pratique d'abord entre membres d'une même famille (82%) : entre frères et sœurs (43%) ou parents et enfants (39%). Le reste se fait par relation de voisinage (14%) et une exploitation mentionne une relation d'amitié.



Pour une part non négligeable, le recours à l'entraide est motivé par la volonté d'alléger les dépenses de production (29% des EA), et par manque de trésorerie (25%). Les autres raisons sont : (i) le manque de matériel (18%) et (ii) le maintien de la tradition (14%), avec le *fihavanana* qui reste encore important pour quelques exploitations qui veulent maintenir ce lien d'échange entre les membres de la famille. Ainsi, le principal moteur de l'entraide est lié à une insuffisance de main d'œuvre familiale et à la recherche d'une minimisation des coûts.

Figure 1 : Les motivations pour la pratique de l'entraide

L'entraide et le recours à la main d'œuvre salariée sont complémentaires, et pour la moitié des exploitants les deux types de travailleurs peuvent se retrouver ensemble pour effectuer le même travail ; pour l'autre moitié ils préfèrent séparer les travaux.

Tableau 2: Temps de travail d'entraide par opération culturale pour l'ensemble des EA (en homme jour)

Opérations culturales	Reçu		Donné	
	NB HJ	%	NB HJ	%
Préparation du terrain	15	10%	14	11%
Repiquage	8	5%	10	8%
Semis	4	3%	0	0%
Entretien de la culture	29	19%	14	11%
Récolte	94	63%	92	71%
Total général	150	100%	130	100%

Ce sont les travaux de récolte du riz (de la coupe jusqu'au transport des produits) qui sont le plus effectué par entraide (Tableau 2). Les quantités de travail échangées sont, selon nos observations, peu importantes : 150 journées reçues (soit 5,4 par EA en moyenne) et 130 journées données (soit 4,6 en moyenne par EA).

Normalement, une entraide oblige l'exploitation qui l'a reçue à « rendre » un travail équivalent. Mais, l'équivalence n'est pas souvent respectée et près de la moitié des exploitations estiment que la réciprocité n'existe plus. Si le mode de compensation n'a pas changé pour les repas (repas contre repas) c'est au niveau de la nature du service et de la quantité du travail que l'on observe des changements. Ainsi, une exploitation peut effectuer de l'entraide avec du matériel et recevoir en retour seulement du travail manuel. Dans le cas des entraides familiales (largement majoritaires) souvent les enfants réalisent plus de temps de travail chez leurs parents qu'ils n'en reçoivent. Un exploitant fournit même de la main d'œuvre à ses parents sans attendre de retour. Dans ce cas, il s'agit plus d'une forme d'assistance ou de solidarité que d'entraide. Il peut arriver aussi que cette assistance soit une forme de contrepartie aux terres données « en héritage » pour l'installation des enfants.

Enfin, l'entraide n'est pas systématiquement accompagnée d'une compensation puisque pour 44% des journées, il n'y a eu ni repas ni autre dépense. Pour les 56% qui ont donné lieu à une dépense de compensation, celle-ci concerne un repas avec ou sans café, tabac ou alcool complémentaire. Ainsi, la journée d'entraide revient en moyenne à 700 Ar/pers/jour pour le repas seulement, et à 900 Ar/pers/jour avec boisson ou tabac complémentaire.

### 3. LE RECOURS AU SALARIAT AGRICOLE, UNE PRATIQUE GENERALISEE

Le salariat agricole est ici un contrat, généralement verbal, selon lequel un propriétaire ou un exploitant rémunère un individu qui travaille ses terres ou qui réalise contre rémunération une autre activité agricole. Nous avons distingué salariat agricole et prestation agricole. Un salarié agricole travaille manuellement ou avec les outils et équipements de celui qui l'emploie. Un prestataire agricole réalise un travail pour un tiers avec son équipement ; la prestation comprend donc à du temps de travail avec un équipement (par exemple une prestation de labour est réalisée avec une paire de bœufs, une charrue et deux personnes). Toutes ces activités restent dans le secteur informel, et très rares sont les salariés agricoles qui sont déclarés (seules les entreprises déclarent des travailleurs permanents). Les salariés agricoles occasionnels sont payés à la journée ou à la tâche. Les salariés permanents ou saisonniers sont le plus souvent payés au mois.

La grande majorité des exploitations agricoles enquêtées fait appel à de la main d'œuvre salariée extérieure : 63% des ménages dans l'échantillon du ROR, 81% dans l'échantillon de l'enquête stratégie, 100% des grandes exploitations.

#### *3.1.1. Les salariés permanents ou saisonniers*

Ce type de main d'œuvre, généralement payée au mois, est peu fréquent. **Dans l'échantillon du ROR**, seulement 15% des ménages y ont recours et ce sont des exploitations de plus grande taille que la moyenne : superficie moyenne cultivée en riz<sup>10</sup> de l'ordre de 500 ares (CV 103%), 9 bovins (CV 91%) et un revenu annuel moyen par personne de 1,3 millions Ar (CV 87%), alors que les ménages sans main d'œuvre permanente ont des moyennes significativement différentes avec respectivement 115 ares (CV 115%), 2 bovins (CV 199%) et 0,476 millions Ar (CV 84%).

Même constat avec **l'enquête stratégie**, où 18 % des ménages<sup>11</sup> sont concernés et disposent en moyenne 484 ares cultivés en irrigué et pluvial (CV 53%) et un peu plus de 4 bovins (CV 186%). Alors que les autres ménages disposent en moyenne de seulement 182 ares cultivés (CV 99%) et un peu plus de un bovin (CV 332%). Les salariés permanents sont plus ou moins spécialisés : bouviers, chauffeurs ou conducteurs de motoculteurs, transformation de produits agricoles, etc. Les salaires annuels moyens (après valorisation des avantages en nature) varient de 600 000 Ar à 1 200 000 Ar/an. Les avantages en nature concernent l'hébergement et la nourriture, le paiement en riz lors de la récolte, ou le prêt d'un terrain sur lequel ils peuvent cultiver en plus de leur travail salarié. En moyenne une exploitation paye le salarié à un peu moins de 100 000 Ar par mois (CV 57%). Selon les chefs d'exploitation, ce type de main d'œuvre (saisonnière ou permanente) est facile à trouver, car les ouvriers agricoles recherchent des conditions de travail plus « stables » que le travail journalier ou payé à la tâche.

**Dans les grandes EA**, ce type de main d'œuvre est très fréquent (88% des exploitations individuelles et systématique dans les entreprise). **Pour les travailleurs, permanents**, il existe une large gamme d'emplois et de qualifications. Les plus nombreux (76%) sont des ouvriers sans ou avec peu de qualification, employés aux travaux des champs ou à l'élevage, quelques-uns sont chauffeurs de tracteur ou de motoculteur. Une partie (19%) est employée

---

<sup>10</sup> Les données ROR n'intègrent pas les superficies pour les autres cultures que le riz.

<sup>11</sup> Avec 11% qui ont des salariés permanents, 6% avec des salariés saisonniers et 1% avec les deux types.



dans des activités complémentaires : gestion ou entretien du matériel, gardiens, magasiniers et chauffeurs de voiture, mais aussi emplois domestiques. Enfin, il y a quelques emplois qualifiés (5%) mais exclusivement dans les entreprises pour des responsables administratifs ou de management (directeur, secrétaire, comptable, chefs d'unité). Les rémunérations mensuelles varient de 25 000 Ar/mois (un bouvier) à plusieurs millions d'Ariary (employé hautement qualifié avec responsabilités). La moyenne pour l'ensemble des 258 salariés permanents recensés est d'environ 150 000 Ar/mois avec des variations importantes selon les emplois (voir Tableau 11 en annexe) ; les employés avec le niveau baccalauréat ou plus, ou formation professionnelle (38 personnes) ont une rémunération de l'ordre de 425 000 Ar/mois contre seulement 102 000 Ar pour les autres. Ce sont les simples ouvriers agricoles qui ont en moyenne les rémunérations les plus basses.

Les saisonniers sont employés en moyenne pendant 4,5 mois avec une rémunération moyenne (y compris avantage en nature) de 109 000 Ar/mois (CV 42%). La rémunération moyenne pour la main d'œuvre saisonnière non qualifiée est légèrement supérieure à celle des salariés permanents. Pour les grandes exploitations, l'embauche de saisonniers leur permet de s'assurer de la présence du travailleur pendant toute la période. Ce sont les exploitations individuelles qui ont le plus recours à la main d'œuvre saisonnière (80 % des saisonniers recensés).

Globalement, dans la zone, les emplois agricoles permanents et saisonniers sont des emplois peu qualifiés et peu rémunérateurs en dehors des sociétés puisque pour tous les emplois confondus, la rémunération moyenne dans une société (où sont recensés 32% des UTA permanents et saisonniers des grandes exploitations) est de l'ordre de 204 000 Ar/mois alors que dans les exploitations individuelles, elle est seulement d'environ 97 000 Ar/mois.

### *3.1.2. Les salariés temporaires*

Le travail peut être payé à la tâche ou à la journée. Les tâches peuvent être effectuées sous forme de prestation (travaux de labour, hersage, transport,...). Les rémunérations sont en espèces ou en nature (généralement du riz), ou les deux à la fois. Dans l'échantillon de **l'enquête stratégie**, 113 EA ont eu recours à de la main d'œuvre temporaire pour cultiver 215 champs et nous avons détaillé les modalités du travail salarié pour les 832 opérations culturales. Ainsi, 49% des opérations enregistrées sont payées à la journée et 51 % à la tâche. Mais si l'on prend en considération les montants payés (en espèces et en nature) les opérations payées à la tâche sont nettement plus importantes (72% du montant total des rémunérations). Ainsi, les activités payées à la journée sont le plus souvent de moindre importance en termes de coût et de temps de travail.

Les opérations culturales le plus souvent réalisées avec de la main d'œuvre extérieure salariée sont : la coupe, le sarclage, le repiquage du riz et le labour/hersage des terrains à cultiver (*Figure 2* **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Le labour, le hersage et le transport des récoltes sont presque exclusivement payés à la tâche. Les autres opérations peuvent être exécutées selon les deux modes.

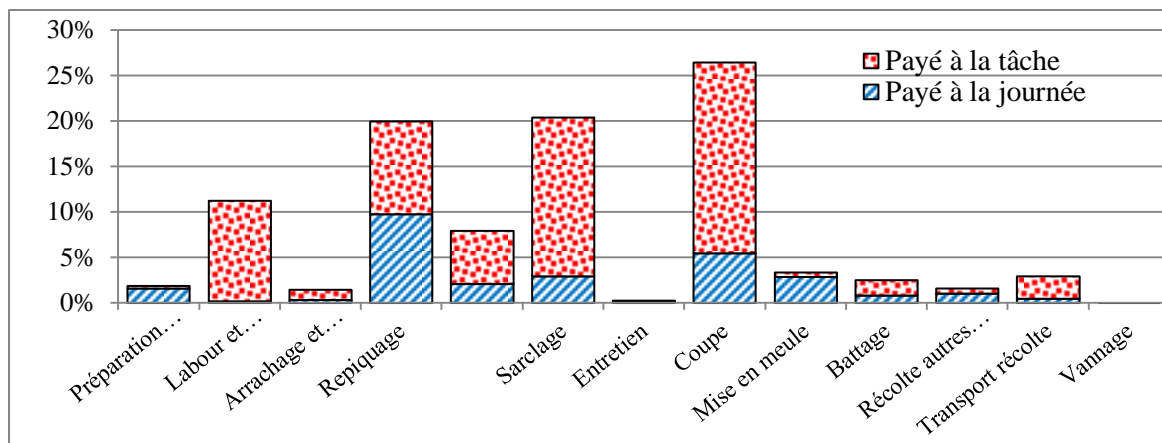


Figure 2 : Répartition des dépenses par opération culturale selon le mode de paiement (toutes cultures confondues en % du montant total payé pour le travail temporaire)

La rémunération de la main d'œuvre temporaire payée à la journée et en espèces varie de 2 000 à 4 000 Ar avec une moyenne de 2 695 Ar. Après valorisation des avantages en nature (repas, boisson, riz) elle passe à 3 100 Ar (minimum, 2 250 ; maximum, 4 688 Ar).

Tableau 3: Les salaires moyens journaliers par zone

Zone	PU moyen en Ar/HJ
1Tanety	2 765
2T_Animale	2 884
3Concurrence	3 953
4Riziere	3 278
Moyenne	3 097

Le salaire journalier moyen, varie selon les zones (Tableau 3). Il est plus faible dans les zones 1Tanety et 2T\_Animale où la demande est certainement moins forte ; il est nettement plus élevé dans la zone 3Concurrence avec une demande et des prix tirés par la demande urbaine. Enfin, dans la zone de rizières, le prix est un peu supérieur à la moyenne, tiré certainement par la demande des nombreuses grandes exploitations. Le salaire journalier dépend aussi du type de travail réalisé : les opérations culturales les moins bien payées sont le vannage, le semis, le sarclage du riz, l'entretien et la récolte des cultures autres que le riz, le plus souvent réalisées par des femmes ; les travaux les mieux rémunérés sont la mise en meule et le battage du riz.

Les rémunérations peuvent varier pendant la période de culture en fonction des disponibilités en main d'œuvre. Ainsi, quelques exploitations déclarent augmenter un peu leur prix pour attirer des travailleurs, lors des pics de travail (surtout repiquage et sarclage).

Les rémunérations peuvent varier pendant la période de culture en fonction des disponibilités en main d'œuvre. Ainsi, quelques exploitations déclarent augmenter un peu leur prix pour attirer des travailleurs, lors des pics de travail (surtout repiquage et sarclage).

La majeure partie des salariés est d'origine locale, ce n'est que lors des opérations de récolte que des « étrangers » sont engagés. Le cas le plus fréquent est que, les salariés habitent dans le village ou des villages voisins, et sont souvent fidélisés. Les exploitants déclarent qu'il est assez facile de trouver des salariés au moment voulu, avec cependant, quelques difficultés au début des travaux agricoles et pour le repiquage.

### 3.1.3. Quantités et coûts du travail salarié acheté par les EA

Dans l'échantillon de l'enquête stratégique, les EA ayant embauché de la main d'œuvre salariée temporaire, utilisent en moyenne 165 HJ de travail salarié. Ces quantités sont sans comparaison avec les temps d'entraide (de l'ordre de 5 à 6 journées par EA).

Tableau 4 : Coût et temps de travail moyens totaux pour les EA qui achètent du travail extérieur en 2014

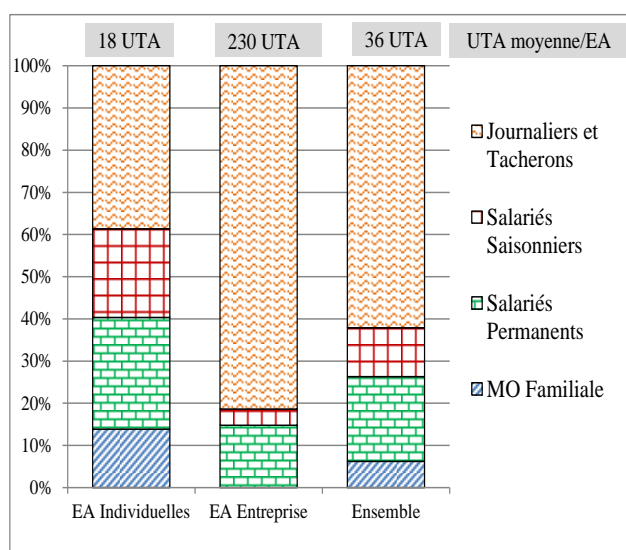
Zones	EA Sans achat de MO extérieure		EA Avec Achat de MO				
	Effectif	%	Effectif	%	Coût moyen annuel (Ar)	Nbre Unités Travail Annuel S	Salaire moyen mensuel (Ar)
1Tanety	6	17%	29	83%	429 141	0,67	53 404
2T_Animale	2	6%	33	94%	509 194	0,74	57 338
3Concurrence	17	49%	18	51%	683 444	0,66	86 340
4Rizière	2	6%	33	94%	1 174 385	1,52	64 494
Total	27	19%	113	81%	710 665	0,94	63 258

Le coût moyen annuel total pour la main d'œuvre extérieure (tous types de salariés confondus) est d'environ 710 000 Ar par EA, ce qui correspond approximativement à une unité de travail annuel (0,94 UTAS). Avec des exploitations qui ont en moyenne 2,5 actifs familiaux agricoles (soit 2,5 UTAF), l'appoint ou le complément de main d'œuvre est important (de l'ordre de 27% du temps total de travail agricole). Le recours aux travailleurs extérieurs peut être qualifié de structurel, c'est-à-dire qu'il fait partie intégrante du mode de fonctionnement de ces EA et est indispensable pour réaliser les itinéraires techniques.

Les situations sont différentes selon les zones. C'est dans la zone de rizières où les EA sont de grande taille et souvent motorisées que l'emploi salarié est le plus important avec 1,52 UTAS par an et par EA, alors que dans les autres zones, cela varie de 0,66 à 0,74 UTAS.

**Dans l'échantillon du ROR**, les moyennes sont nettement plus faibles. Ainsi pour les EA qui achètent du travail salarié (63%), le coût moyen annuel du travail salarié est d'environ 440 000 Ar (CV 176%) constitué à 23% par de la MO permanente et le reste avec des salariés journaliers ou tacherons. Avec notre mode d'évaluation, cela représente environ 0,6 UTAS pour des EA qui ont 3 actifs en moyenne (pas uniquement agricoles). Et ces charges de main d'œuvre salariée représentent environ 49% des charges de culture et 11% du produit brut des productions végétales. Ainsi, le recours à la main d'œuvre extérieur apparaît moins structurel pour les EA de l'échantillon, avec cependant une grande variabilité.

**Pour les grandes exploitations agricoles**, le recours au travail salarié est massif (Figure 3Erreur ! Source du renvoi introuvable.).



Les EA individuelles ont, en moyenne, utilisé l'équivalent de 17,67 UTA (CV 75%) en 2013 parmi lesquelles les actifs familiaux (2,44 UTA) ne représentent que 14%, les salariés permanents et saisonniers 48%, et la main d'œuvre journalière ou les tacherons 39%. Il existe une très forte relation linéaire (coefficient de corrélation égal à +0,82) entre le nombre d'UTA de salariés (moyenne 14,37 UTA, CV 81%) et la superficie cultivée (moyenne 34,17 ha, CV 93%). Le coefficient de corrélation passe à +0,84 quand on intègre les UTA familiaux agricoles.

Figure 3 : Composition du travail moyen par type d'EA en UTA

Le nombre moyen d'UTA est nettement plus élevé pour les Entreprises (230 UTA) et essentiellement constitué par des salariés journaliers ou tacherons (81% du temps total de travail). Pour les entreprises le coefficient de corrélation entre superficie cultivée (moyenne 287 ha CV 57%) et UTA utilisées (moyenne 230 UTA, CV 96%) est encore plus élevé (+0,99).

Globalement, les salariés permanents ont perçu 29% des rémunérations totales versées (en moyenne 1,8 million/UTA) ; les saisonniers 13% (en moyenne 1,3 million/UTA) et les temporaires 59% (en moyenne 1,81 million/UTA). Ainsi, dans les grandes exploitations, malgré la mécanisation, le recours à la main d'œuvre extérieure est très important et directement lié à la superficie : en moyenne pondérée 0,6 UTAS/ha cultivé en 2013.

On peut aussi évaluer l'importance du travail salarié temporaire dans la production du riz (culture largement dominante) : 67 HJ/ha pour les EA individuelles (qui emploient plus de MO saisonnière) et 205 HJ/ha pour les entreprises, les charges en MO temporaire représentent plus de 50% des charges opérationnelles ou du coût de revient du riz (55% pour les EA individuelles, 59% pour les entreprises).

Tableau 5 : Décomposition de la marge brute moyenne pour la production de riz

	EA individuelles		EA Entreprises		Ensemble	
	moyenne	cv	moyenne	cv	moyenne	cv
Superficie riz (ha)	31,54	103%	267,27	83%	52,34	177%
Rendement riz (kg/ha)	3 326	30%	3 462	14%	3 387	24%
Produit brut / ha	2 671 833	35%	3 470 616	26%	3 031 715	33%
Charges Ar / ha	553 473	35%	1 184 244	38%	837 659	56%
Dont MO salariée Ar / ha	301 973	49%	700 596	48%	481 567	67%
Marge brute Ar/ ha	2 118 360	38%	2 286 372	25%	2 194 056	32%
Main œuvre Salariée HJ /ha	67,23	48%	204,56	44%	129,10	73%

Dans les grandes EA, le recours à la main d'œuvre est massif, et les performances économiques sont liées à l'utilisation de la main d'œuvre extérieure avec des coefficients de corrélation entre main d'œuvre salariée, marge nette agricole et revenu global significatifs et relativement élevés pour les EA individuelles (respectivement +0,6 et +0,7) et très élevés pour les entreprises.

#### 4. LA VENTE DE MAIN D'ŒUVRE

Si l'achat de main d'œuvre salariée pour compléter la capacité de travail familial est une pratique généralisée des ménages ruraux dans la zone, la vente de la force de travail est aussi très largement répandue avec **dans l'échantillon ROR**, 56% des ménages qui sont concernés, et parmi eux presque la moitié (45%) pratique à la fois la vente et l'achat de MO (soit 25% de l'ensemble des ménages).

Dans l'échantillon **des grandes exploitations individuelles**, aucun membre d'une exploitation n'est salarié agricole à l'extérieur, cependant 2 EA (6%) font des prestations agricoles de labour et de transport avec des motocolteurs.

**Dans l'échantillon de l'enquête stratégie**, la part des ménages qui vendent leur force de travail à l'extérieur est moindre que dans l'échantillon ROR avec seulement 33%, dont plus de la moitié (52%) vend et achète du travail (soit 17% des ménages de l'échantillon). Pour la moitié des EA, l'activité de salarié agricole est considérée comme secondaire en plus des activités agricoles dans leur propre exploitation agricole. L'autre moitié considère le salariat agricole comme l'activité principale. Ce sont ces ménages qui ont le plus grand nombre de jours d'activités de salariat et les montants perçus les plus élevés (respectivement 61% et 65% de la totalité de l'échantillon).

Les motivations des ménages pour vendre leur force de travail à l'extérieur sont présentées dans le tableau ci-dessous. La raison principale est liée au manque de terre (35% des ménages) ou à l'insuffisance de terre (4% des ménages). Les ménages sont donc obligés de trouver un revenu autre que la production agricole. Les ménages de ces deux catégories enregistrent le plus grand nombre de jours travaillés (45% du total) ainsi que le montant perçu le plus élevé (51% du total).

Tableau 6 : Les motivations pour la vente de travail en nombre de jours et revenus

Raison EA	Effectif des ménages		Nombre de jours de travail		Revenus en Ar	
Pas de terre	16	35%	1 878	40%	6 840 000	46%
Revenu	16	35%	1 491	32%	4 959 500	33%
Besoin de fond	11	24%	980	21%	1 504 500	10%
Pas assez de terre	2	4%	235	5%	785 000	5%
Indépendance	1	2%	125	3%	934 000	6%
Total	46	100%	4 709	100%	15 023 000	100%

Le salariat agricole permet un revenu supplémentaire pour 35% des ménages. C'est l'une des principales options de diversification des revenus pour les plus petites exploitations agricoles. Parmi les autres raisons évoquées, le besoin urgent de trésorerie (soins médicaux, scolarité des enfants,...) concerne 24% des exploitations, mais ces gains ne représentent que 10% du total.

Les salariés agricoles travaillent essentiellement dans la riziculture avec 95% des activités recensées pour la campagne 2013/14. On note, dans la zone de ITanety quelques activités en tant que bucheron/charbonnier. Seuls, 4 chefs de ménage ont des activités de salarié agricole permanent payé mensuellement dans des exploitations agricoles voisines : deux avec des emplois qualifiés dans la transformation agro-alimentaire et deux comme ouvrier agricole pour tous types de travaux.

Le tableau suivant présente les opérations culturales effectuées par les salariés agricoles selon le sexe du salarié. Le salariat agricole est pratiqué par les hommes et par les femmes. En effet, sur les 230 opérations culturales effectuées par les salariés agricoles durant la campagne de culture 2013/14, 65% étaient effectués par des hommes et 35% par des femmes. Il existe toujours une certaine spécialisation selon le genre : les travaux de préparation du terrain (labour et hersage), ainsi que la récolte (de la coupe au transport des produits) sont réalisés par des hommes. Le semis, le repiquage et la récolte des cultures autres que le riz sont des travaux très majoritairement pratiqués par des femmes. Le sarclage et l'entretien des cultures sont réalisés par les salariés des deux sexes.

Tableau 7 : Les opérations culturales effectuées par les salariés (en nombre et % des réponses)

	Total		Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Opérations culturales						
Préparation du terrain	32	14%	31	97%	1	3%
Labour et hersage	9	4%	9	100%	0	0%
Arrachage et transport des plants	24	10%	15	63%	9	38%
Repiquage	42	18%	6	14%	36	86%
Semis autres cultures	6	3%	0	0%	6	100%
Entretien culture	2	1%	1	50%	1	50%
Sarclage	38	17%	17	45%	21	55%
Récolte riz	54	23%	54	100%	0	0%
Récolte autres Cultures	7	3%	1	14%	6	86%
Autres	7	3%	7	100%	0	0%
Bucheron ou transformation agricoles	9	4%	8	89%	1	11%
Total	230	100%	149	65%	81	35%

L'activité de repiquage (arrachage et transport des plants et repiquage proprement dit) est l'opération la plus souvent citée par les salariés enquêtés (28%), suivie par la récolte du riz. Ces deux opérations nécessitent beaucoup de temps de travail et doivent être réalisées à temps sur une période relativement courte, d'où la forte demande en main d'œuvre.

Par ailleurs, tous les membres actifs de la famille peuvent effectuer des activités de salariat agricole : le chef de ménage, la conjointe et les enfants en âge de travailler. Sur les 46 ménages/exploitations concernés par la vente de travail, il y a en moyenne 2 personnes (CV 54%) qui effectuent des activités de salariat agricole. Ce sont généralement le chef de ménage et son conjoint.

Les individus enquêtés pratiquent plusieurs activités salariales. 62% des femmes enquêtées ne pratiquent pas plus de deux activités salariales, tandis que la majorité des hommes ont eu au moins 3 activités salariales pendant la campagne 2013/14. Dans la majorité des cas (97% des travaux effectués), le travail ne nécessite aucun déplacement de la part des salariés. Seulement deux personnes enquêtées travaillent comme salariés permanents dans une exploitation située dans une commune voisine. La durée des travaux de salarié agricole selon le genre est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Durée pendant laquelle a été exercée l'activité de salarié agricole en 2013/14 selon le genre

	Ensemble		Homme		Femme	
	N	%	N	%	N	%
<=2 semaines	13	14%	9	69%	4	31%
]2 - 4] semaines	30	31%	11	37%	19	63%
]4 - 12] semaines	44	46%	21	48%	23	52%
+ 12 semaines	9	9%	9	100%	0	0%
Total	96	100%	50	52%	46	48%

Plus de 80% des individus salariés agricoles pratiquent cette activité pendant plus de 2 semaines dans l'année. Et près de la moitié y consacre plus d'un mois dans l'année. Cette

activité de salarié agricole n'occupe qu'une partie de l'année les personnes qui s'y consacrent et ne permet pas de fournir un revenu suffisant pour faire vivre une famille.

Les ménages ont été regroupés selon leur comportement vis-à-vis du travail salarié (Tableau 9)<sup>12</sup>. Les ménages qui ne font que vendre leur force de travail ont très peu de facteurs de production agricole (en moyenne moins de 50 ares de superficie et aucun bovin), et ont la plus grande durée moyenne de travail (environ 4 mois pour 2 individus impliqués). Les gains moyens sont de 400 000 Ar/an (CV 67%), ce qui, ramené au nombre de personnes présentes dans le ménage, ne fait qu'environ 100 000 Ar/pers/an soit à peine le cinquième de la ligne de pauvreté.

Tableau 9 : Revenus générés par le travail salarié selon les types de ménages

Types de ménages selon leurs pratiques vis-à-vis du travail salarié	Vente seulement (N=22)		Achat et vente (N=22)	
	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Nbre de salariés agricoles dans le ménage	2,09	53%	2,09	49%
Nombre de jours travaillés	105	58%	55	73%
Rémunération (y compris avantages en nature) en Ar	400 136	67%	169 091	84%
Nbre de personnes dans le ménage	3,86	52%	4,95	30%
Superficie cultivée (ha)	0,44	230%	1,48	85%
Nombre de bovin	0,00		0,55	395%
Soit revenu annuel/personne en Ar	103 565		34 128	

Les exploitations qui achètent et vendent du travail salarié ont plus de capacités productives avec en moyenne 1,5 ha cultivé (CV 85%) et une EA sur deux possède un bovin. Le temps de travail comme salarié agricole est moins important (proche de 2 mois en moyenne avec 2 individus impliqués) et le revenu annuel est de l'ordre de 170 000 Ar (CV 84%) ; ce montant est très faible ramené au nombre de personnes présentes (en moyenne 5 personnes CV 30%) avec moins de 35 000 Ar/an/pers. Pour ces exploitations les revenus issus de la vente du travail salarié ne peuvent être que complémentaires et ceci d'autant plus que les gains annuels moyens sont inférieurs aux dépenses de ces mêmes exploitations pour l'achat de main d'œuvre (en moyenne 270 000 Ar, CV 85%). Les revenus du travail salarié ne représentent, en moyenne, que 63% des dépenses en travail salarié.

Les données de l'échantillon du ROR confirment cette analyse (Tableau 10), même si les valeurs diffèrent. En moyenne, les ménages qui vendent du travail agricole sans en acheter sont moins bien dotés en facteurs de production (en moyenne 37 ares de riz, 1 EA sur 4 seulement a un bovin) et les revenus sont nettement plus bas que pour les autres ménages. Avec moins de 300 000 Ar par personne en moyenne (CV 48%), ces ménages sont «loin» de la ligne de pauvreté nationale de 2012 fixée à 535 603 Ar/pers/an<sup>13</sup> (INSTAT, 2014) ; ils sont même, en moyenne, très nettement en dessous du niveau de pauvreté extrême. Pour ces ménages, le travail salarié agricole extérieur fournit 27% du revenu global.

<sup>12</sup> L'analyse porte seulement sur 44 ménages sur les 46 concernées, car il y a des données manquantes pour 2 EA qui achètent et vendent.

<sup>13</sup> Seuil pour Madagascar, en 2012 é évalué avec les prix pratiqués dans la capita. Pour la même année, le seuil de pauvreté extrême (seuil alimentaire : panier fournissant 2 133 Kcal/jour) était de 374 941Ar/pers/an (INSTAT, 2014)

Tableau 10 : Caractéristiques et revenus des ménages de l'échantillon du ROR classés selon leur comportement vis-à-vis de la vente de travail agricole

Type de ménage selon les pratiques de vente de travail agricole	Pas de vente de travail (N= 224)		Vente seulement (N=154)		Achat et vente (N=126)		Ensemble (N=504)	
	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV	Moyenne	CV
Nbre de personnes	4,92	36%	4,29	48%	5,33	35%	4,83	40%
Nbre d'actifs	2,75	44%	2,69	49%	3,22	37%	2,85	44%
Superficie cultivée en riz (ares)	225,21	123%	37,20	78%	170,83	177%	189,27	147%
Nbre de bovins	4,38	147%	0,29	344%	3,37	159%	3,24	174%
Revenu de la vente du travail agricole (Ar)	0		303 136	131%	14 048	409%	96 137	271%
Dépenses liées à l'entraide (Ar)	7 700	258%	3 594	383%	11 139	213%	7 305	267%
Dépenses en MO salariée (Ar)	417 386	161%	0		360 969	241%	275 747	236%
Revenu total (Ar)	4 068 565	116%	1 126 664	49%	3 247 701	125%	2 964 435	133%
Revenu par personne	801 129	91%	295 667	48%	616 011	115%	600 403	107%

Source : Observatoire du Lac Alaotra ROR/PADR 2013 et calculs des auteurs

Les ménages qui vendent et achètent du travail sont sensiblement différents avec des capacités agricoles de production nettement plus importantes (en moyenne 170 ares de riz, plus de 3 bovins, plus de 3 actifs familiaux) et disposent d'un revenu nettement plus consistant avec en moyenne 616 000 Ar/personne/an soit au-dessus de la ligne de pauvreté nationale de 2012. Le revenu du travail salarié extérieur est très faible avec 14 000 Ar en moyenne (CV très élevé de 409%) ce qui est insignifiant vis-à-vis du revenu global et représente moins de 4% des dépenses pour l'achat de main d'œuvre agricole, et à peine plus que les dépenses liées à l'entraide.

Enfin, le troisième groupe qui rassemble les ménages sans vente de travail à l'extérieur est le mieux doté (225 ares de riz, plus de 4 bovins) avec un revenu par personne supérieur de 50% à la ligne de pauvreté.

Une autre méthode pour évaluer la place du revenu issu de la vente de travail agricole dans les ménages de la zone du lac Alaotra est d'apprécier la place de ce revenu dans le revenu total des ménages classés selon des quintiles de revenu global.

Les performances moyennes des ménages de la zone ne sont pas très élevées puisque le revenu moyen par personne est de l'ordre de 600 000 Ar soit un peu supérieur au seuil national de pauvreté. Le taux de pauvreté est de 66,8%, ce qui est meilleur que le taux national qui était de 71,5% pour l'ensemble de la population en 2012 (INSTAT, 2014).



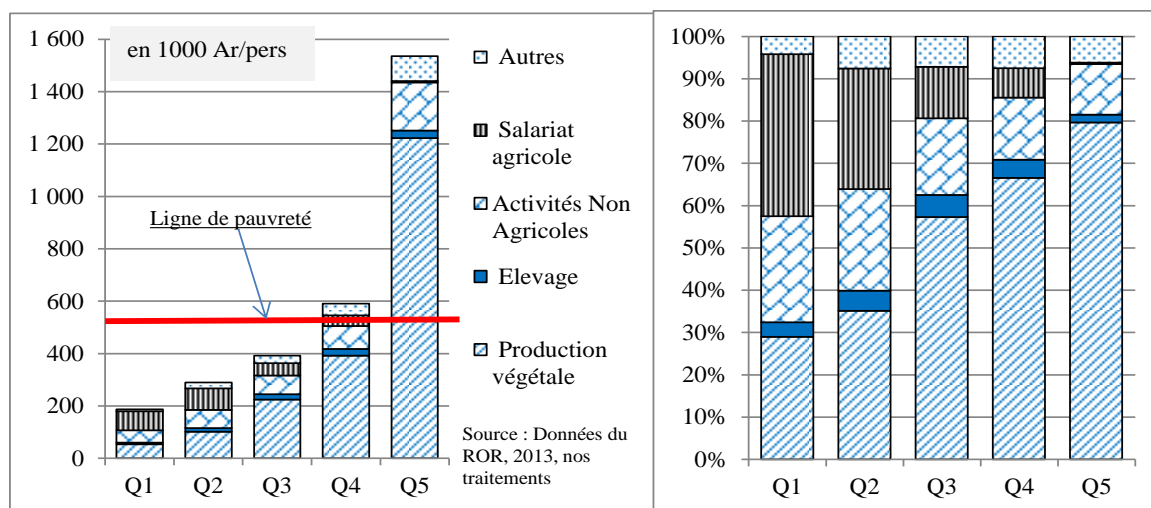


Figure 4 : Importance des revenus de la vente de travail agricole dans le revenu total des ménages regroupés en quintiles de revenu par personne et par an

Le regroupement des ménages en quintiles (20% des ménages) fait apparaître la disparité qui existe avec un écart de revenu moyen entre le quintile 1 et le quintile 5 de l'ordre du facteur 8. Et l'on peut constater une diminution progressive de la diversification des revenus au fur et à mesure que l'on se déplace vers le quintile 5. Dans les exploitations les plus pauvres (quintile 1), il y a une très forte diversification du revenu global dans lequel le salariat agricole occupe une place prépondérante (38%) alors que la production agricole (cultures + élevage) ne représente que 32% ; les activités non agricoles représentent 25% du total. Pour les ménages du quintile 2, cette part diminue et ne représente plus que 29% des revenus totaux. Plus on avance vers les quintiles des ménages les plus aisés, et plus cette part baisse, jusqu'à 0% pour le quintile 5. Les exploitations avec les revenus par personne les plus élevés (quintile 5) sont les plus spécialisées avec des revenus qui proviennent des productions agricoles végétales à 80% et des activités non agricoles à 12% ; les activités de salariat agricole n'apparaissent pas et les revenus d'élevage sont très faibles (2%).

Enfin, le coefficient de corrélation entre le revenu total et le revenu issu du salariat agricole est faible et négatif, mais significatif (seuil 0,05). Donc, plus le ménage est pauvre, plus la part du revenu issu du salariat agricole est élevée dans son revenu total. Ainsi, le salariat agricole est une activité des ménages les plus pauvres. Pour les quintiles les plus aisés, le revenu est dépendant des productions végétales, en effet le revenu total est fortement corrélé avec le revenu issu de la riziculture et de la superficie rizicole.

## 5. DISCUSSION ET CONCLUSION

Les travaux montrent l'importance du marché du travail dans la zone du lac Alaotra puisque pratiquement toutes les exploitations agricoles y ont recours, les plus grandes pour acheter du travail salarié, les plus petites pour vendre leur force de travail et pour certaines exploitations à la fois acheter et vendre.

L'entraide – l'échange de travail non monétarisé – existe toujours avec plus du quart des EA qui la pratiquent selon les données ROR, mais les enquêtes complémentaires montrent qu'elle a presque disparu dans les grandes exploitations et que nombre de chefs de ménage la considère comme obsolète, une pratique du temps passé. Elle semble réduite à des échanges entre membres proches d'une même famille, sans que la réciprocité soit systématique, et se rapproche plus de la solidarité familiale entre parents et enfants. Dans cette région, elle n'est

plus « l'une des formes les plus visibles du *fihavanana* [...]. Les paysans et leur famille se regroupent à tour de rôle pour effectuer des travaux agricoles les uns chez les autres » (Gannon et Sandron, 2006).

Mais cette situation est peut être spécifique à la région du Lac Alaotra fortement impactée par les projets coloniaux puis par des projets de mise en valeur et d'intensification agricole, qui ont aussi favorisé les migrations (Garin et Penot, 2011). Ces projets de développement ont cherché à « moderniser » l'agriculture et à insérer toujours plus les paysans dans l'économie de marché. Le niveau de l'entraide agricole pourrait-il être un des indicateurs de l'intensification de l'économie de marché ? Les pratiques d'entraide évoluent vers la marchandisation du travail, mais selon Sabourin (2010), elles peuvent aussi évoluer avec un « renouvellement de la relation de réciprocité symétrique dans de nouvelles structures [...] en articulant des pratiques fonctionnant selon les règles de l'échange comme par exemple l'acquisition à crédit d'une batteuse ou d'une ensileuse et sa gestion via une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole à des pratiques régulées par la réciprocité comme le chantier d'entraide villageoise de battage ou d'ensilage ». Ce type d'évolution basée sur l'action collective, dans un contexte où le niveau d'équipement des exploitations agricoles familiales est très bas, pourrait constituer une option de politique pour un prolongement « agricole » du *fihavanana*, si souvent évoqué comme le ciment des communautés rurales malgaches.

Les résultats confirment l'importance du travail salarié pour la production agricole et la productivité des exploitations agricoles de la zone du lac Alaotra. Il existe même une certaine dépendance pour les exploitations patronales et les entreprises en lien avec la place très importante qu'occupe le travail dans les coûts de production, alors que le coût du travail salarié non qualifié est faible. Même les EA motorisées conservent la traction animale et emploient une grande quantité de travail manuel salarié car nombre d'opérations culturales pour la riziculture ne sont pas mécanisées. La motorisation permet aux exploitations qui s'équipent d'effectuer plus rapidement le travail du sol et sur de grandes superficies, mais pour les autres opérations, le recours au travail manuel perdure. La substitution de la main d'œuvre par le capital pour l'exécution des itinéraires techniques rizicoles n'apparaît pas comme une orientation prise par les chefs d'exploitation ou d'entreprises ; certainement parce que : (i) la rentabilité d'une telle orientation n'est pas assurée ou est trop risquée ; (ii) les rapports de prix entre produits agricoles et coûts (matériel, énergie, taux d'intérêts, etc.) ne plaident peut être pas pour une plus grande motorisation ; et enfin (iii) le contexte économique et social n'y est pas favorable.

Ces exploitations agricoles créent de nombreux emplois, ce qui est un élément bénéfique dans le contexte de pauvreté rurale. Ces emplois sont occupés par les ménages dans la commune concernée mais induiraient aussi des migrations ou déplacement saisonniers. Selon certains chefs d'exploitations patronales et les directeurs des entreprises enquêtées, des salariés viennent d'autres communes de la région (par exemple d'Ambatondrazaka à Amparafaravola) ou même d'autres régions (comme Fianarantsoa, Antsirabe et Analamanga) notamment pendant la période de récolte. Par le passé, ces migrations en provenance d'autres régions étaient importantes comme le mentionne Randrianarisoa (1984), sont-elles toujours aussi importantes ? La croissance démographique et la densification du territoire ont peut-être induit une réduction de ces flux.

Cependant, ces emplois sont, dans leur très grande majorité, faiblement rémunérés et temporaires, ce qui d'une certaine manière maintient dans la pauvreté la population dont les moyens d'existence dépendent de cette activité.

On peut aussi s'interroger sur la relation entre le faible prix du travail salarié agricole, la grande disponibilité en main d'œuvre et la faible adoption des innovations techniques. Vis-à-vis de la mécanisation des itinéraires techniques, cela pourrait constituer un frein. Car la mécanisation diminue l'opportunité de travail pour ceux qui dépendent du salariat agricole pour vivre. C'est le cas pour les travaux de sarclage avec beaucoup d'organismes de développement de la région qui vulgarisent le semis en ligne et l'utilisation des sarcleuses. Ceci devrait avoir un impact en réduisant l'offre en travail agricole et les dépenses des EA sur cette opération qui est une des plus exigeantes en MO quand elle est effectuée manuellement. Mais pour d'autres innovations comme par exemple le Système de riziculture intensive (SRI) ou l'agriculture de conservation en pluvial avec les Systèmes de couverture végétale (SCV) qui demandent plus de travail, cette situation devrait être favorable à la diffusion de ces innovations, or celles-ci restent très faiblement pratiquées dans la région.

Selon nos résultats, les ménages ayant le plus recours à des activités salariales (en nombre d'activités et temps passé) sont ceux qui n'ont pas accès à de la terre, ceux qui sont les moins dotés en terre ou animaux et ceux dont les revenus sont les plus bas. L'analyse des données du ROR a montré que les ménages qui sont vendeurs stricts de main d'œuvre ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté extrême. Ces résultats vont dans le même sens que de nombreux travaux déjà publiés. Losch et al, (2013) dans leur étude RuralStruct concluent que dans la plupart des pays, qu'ils soient à dominante agricole, en cours de transformation ou en voie d'urbanisation, la part relative des salaires agricoles par rapport à celle des salaires non agricoles est généralement plus importante chez les ménages les plus pauvres que chez les plus aisés. Selon Minten et al. (2003) cette situation est très caractéristique du contexte malgache, les agriculteurs n'ont souvent pas assez de terre par rapport à leurs actifs familiaux et à leur capacité de travail. « Le salariat agricole est réservé aux plus pauvres et particulièrement aux sans terre » (Blanc Pamard et Rakoto-Ramiarantsoa, 2000).

Les données du ROR permettent de « peser » l'importance de ces ménages dans la population de la région concernée. L'observatoire du ROR n'a pas de représentativité statistique, mais il permet de fixer des ordres de grandeur et ceci d'autant plus qu'il n'y pas d'autres données disponibles pour faire ce type d'évaluation. Avec environ 30% des ménages, cette situation est tout sauf marginale et interroge les politiques de développement à mener. Avec leur faible capacité productive, ces ménages ne peuvent être que faiblement impactés par les mesures de politique qui favorisent l'accès aux intrants, aux semences ou races améliorées, et aux innovations techniques en général ; c'est d'abord le faible accès aux facteurs de production qui limite leur capacité à faire progresser leur production agricole et leur productivité. Ce sont donc des mesures qui visent à favoriser l'accès au crédit pour financer les actifs qui devraient impacter ces ménages ; mais la faiblesse de leurs actifs en fait leur ferme cette porte.

Les plus pauvres sont donc ceux qui n'ont pas, ou presque pas, de terre. Les données du ROR font apparaître une relation linéaire très forte entre la superficie cultivée en riz et le revenu total par exploitation et le revenu total par personne (coefficients respectivement de 0,88 et 0,79). Pour ceux qui n'ont pas ou qui ont peu de terre, le salariat agricole constitue la première source de revenu et assure, en combinaison avec d'autres activités, l'alimentation de la famille.

Le revenu issu du salariat agricole est plus important pour les quintiles plus pauvres et même si le coefficient de corrélation entre revenu total et revenu du salariat agricole n'est pas très élevé, il est significatif et négatif (-0,25) indiquant clairement le sens de la relation. Nos résultats confirment ceux de Minten (2003) dans son étude sur la main d'œuvre salariée à Madagascar : « plus un ménage est pauvre, plus importante est la part du salariat agricole dans son revenu ».

Si pour certains ménages, cette source de revenu est vitale pour leur survie, pour d'autres elle ne constitue qu'une forme de diversification. Selon Sandron (2007), pour certains paysans faire du salariat agricole permet à la fois de diversifier les sources de revenu et de financer leurs propres travaux agricoles. Ceci est constaté avec les 24 exploitations parmi les 140 enquêtées qui achètent et vendent à la fois leurs forces de travail. D'après Briet (2007), cette situation est une manifestation de l'évolution de « *l'entraide traditionnelle vers la marchandisation du travail* » car selon lui ce « *jeu est à somme nulle, travailler trois jours pour payer trois jours de travail salarié* ».

Mais d'après Andrianatoandro (2009), le caractère aléatoire du salariat agricole du fait de sa périodicité, des chocs climatiques et des crises politiques et économiques, rendent les ménages encore plus vulnérables et augmentent les risques qu'ils ne puissent pas couvrir leurs besoins fondamentaux. Le salariat agricole est une activité risquée notamment vis-à-vis de la sécurité alimentaire déjà précaire des paysans les plus pauvres. Cette activité n'est donc pas un des moyens pour lutter contre la pauvreté et contre l'insécurité alimentaire. La pratique du travail salarié agricole serait plutôt un indicateur de ménages piégés dans une trappe à pauvreté et interroge sur les politiques de développement qui doivent « aussi bien [...] éviter le creusement des inégalités et remédier aux fractures géographiques que [...] créer des effets d'entraînement susceptibles d'enclencher un cercle vertueux pour l'économie » (Razafindrakoto et al 2014).

Enfin, on peut évoquer l'intérêt de la méthodologie utilisée basée sur l'utilisation des données d'un observatoire du ROR et des enquêtes complémentaires « légères » ciblées. La qualité et l'étendue des données du ROR en font une source très intéressante pour construire et mener des analyses sur des thématiques précises.

Le marché du travail est donc un élément important actuellement dans la zone pour : (i) assurer une bonne productivité des terres et des exploitations agricoles familiales les mieux dotées en facteurs de production et les entreprises agricoles ; et (ii) fournir des revenus, indispensables pour leur survie, aux ménages de salariés agricoles et aux très petites exploitations agricoles.

Les actions de développement rural doivent prendre en compte ce marché du travail avec ses limites et contraintes dans son fonctionnement pour l'amélioration de la productivité agricole et pour la réduction de la pauvreté par la création d'emplois. L'augmentation de la productivité du travail agricole peut passer par trois voies : l'augmentation des quantités produites par chaque actif agricole ; la nature des produits en allant vers une production à plus haute valeur ajoutée ; et une augmentation des prix agricoles relatifs (Timmer, 1988 ; Vergez, 2011 ; Dorin, 2014 ; Bosc et Bélières, 2015). La productivité de la terre n'est en effet qu'une des composantes de la productivité du travail agricole ; cette dernière dépend plus encore du nombre d'hectare moyen cultivé par actif agricole.

## BIBLIOGRAPHIE

Andriamanohy F. R. W., 2014. Caractérisation des grandes exploitations agricoles de la zone du lac Alaotra et implications pour le cadre conceptuel de l'Observatoire des Agricultures du Monde. Mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, Université d'Antananarivo, Antananarivo, 86 p.

Andrianantoandro V. T. et Bélières J.-F., 2015. L'agriculture familiale malgache entre survie et développement : organisation des activités, diversification et différenciation des ménages agricoles de la région des Hautes Terres. *Revue Tiers Monde*, 2015/1 n° 1: 69-88. doi:10.3917/rtm.221.0069

Andrianirina N., 2013. L'Agriculture pour le Développement : pertinence et limites à l'échelle des ménages ruraux. Une approche dynamique comparative pour trois régions de Madagascar. Thèse de doctorat en sciences économiques, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques, Montpellier, 169 p.

Andrianirina N., 2015. L'intégration marchande des exploitations rizicoles familiales à Madagascar. In *Diversité des agricultures familiales : exister, se transformer, devenir*. Bosc, P. M., Sourisseau, J.-M., Bonnal, P., Gasselin, P., Valette, E. et Bélières, J.-F. Ed., Versailles, Editions QUAE, pp. 229-243.

Andrianirina N., Benoit-Cattin M. et David-Benz H., 2011. Trappes de pauvreté et trajectoires de livelihood des ménages ruraux à Madagascar. In *International Conference on the new Evidence on Poverty Traps*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne; FERDI, Fondation pour les études et recherches sur le développement international; Banque africaine de développement Paris, France, October 6-7, 2011, 17 p.

Banque Mondiale, 2008. Rapport sur le Développement dans le Monde. L'Agriculture au service du développement. Abrégé. Banque Mondiale. Washington 2007. 36 p.

BIT, 2008. Promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté. Conférence internationale du Travail, 97e session, 2008. Quatrième question à l'ordre du jour. Bureau international du Travail. Genève 151 p.  
[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed\\_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms\\_092055.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_092055.pdf)

Blanc-Pamard C. et Rakoto-Ramiantsoa, H., 2000. Le Terroir et son double. Tsarahonenana, 1966-1992, Madagascar, Paris, IRD, coll. « À travers champs », 2000, 254 p.  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers09-03/010022638.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010022638.pdf)

Bosc P. M., Dabat M.-H. et Maître D'hôtel E., 2010. Quelles politiques de développement durable au Mali et à Madagascar ? *Économie rurale*, (320): 24-38.

Bosc P.-M. et Bélières J.-F., 2015. Transformations agricoles : un point de vue renouvelé par une mise en perspective d'approches macro et microéconomiques. *Cahiers Agricultures*, 24: 1-9. doi:10.1684/agr.2015.0762

BV Lac Alaotra, 2011. Diagnostic des grandes et moyennes exploitations. Rapport du Programme PAGME. Projet de Mise en Valeur et de Protection des Bassins Versants du Lac Alaotra / Ministère de l'Agriculture. Antananarivo (Madagascar) Octobre 2011. 16 p.

Condominas G., 1961. Fokon'olona et collectivités rurales en Imerina Paris, ORSTOM, 268 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers11-10/35283.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-10/35283.pdf)

Dorin B., 2014. Dynamiques agricoles en Afrique subsaharienne : une perspective à 2050 des défis de la transformation structurelle. Centre de Sciences Humaines (CSH). 52 p. <http://hal.cirad.fr/cirad-01113012>

Droy I., 1998. Que sont les greniers à riz devenus ? (Madagascar). Autrepart, 7: 89-110. [http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/autrepart/010015550.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010015550.pdf)

Droy I., Bidou J.-É., Randriamiandrisoa J. et Thomas A.-C., 2010. Une pauvreté rurale étendue et multiforme In Madagascar face au défi des Objectifs du millénaire pour le développement. Gastineau, B., Gubert, F., Robilliard, A.-S. et Roubaud, F. Ed., Marseille, IRD Éditions, pp. 53-85.

Emilson N. F. H., 2015. Importance du salariat agricole dans la zone du Lac Alaotra. Mémoire de fin d'étude, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, Université d'Antananarivo, Antananarivo, 66 p.

FIDA, 2011. Rapport sur la pauvreté rurale 2011. FIDA. Rome. 319 p. <https://www.ifad.org/documents/10180/aaa5b23e-6a53-43a3-8b25-71b6d961be5b>

Gannon F. et Sandron F., 2006. Echange, réciprocité et innovation dans une communauté paysanne. Une lecture conventionnaliste. Économie rurale: 50-67. doi:10.4000/economierurale.741

Garin P. et Penot E., 2011. Charrue et variétés de riz. Maîtrise sociale des savoir-faire techniques au Lac Alaotra, Madagascar. Revue d'anthropologie des connaissances, 2011/3 Vol 5 (3): 573-598. doi:10.3917/rac.014.0573

Gastellu J. M., 1987. Présentation. Systèmes de production agricole en Afrique tropicale. Cahiers des Sciences Humaines, 23 (3-4) 1987: 343-351

Gondard-Delcroix C., 2009. Spécificités des dynamiques de pauvretés dans deux régions rurales de Madagascar. Économie rurale, 311: 49-66.

INSTAT, 2014. Enquête Nationale sur le Suivi des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD). Objectif 01 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. INSTAT. Antananarivo 262 p. <http://instat.mg/statistiques/ensomd-2012-13-obj-1/>

Losch B., Fréguin-Gresh S. et White E., 2013. Transformations rurales et développement : les défis du changement structurel dans un monde globalisé. Montreuil, Pearson France, L'Afrique en développement, 270 p.

MAEP, 2007. Recensement de l'agriculture. Campagne agricole 2004-2005. Tome I : Généralités, méthodologies et principaux résultats. Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Antananarivo Octobre 2007. 81 p.  
[http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/ess\\_test\\_folder/World\\_Census\\_Agriculture/Country\\_info\\_2000/Reports\\_1/MAG\\_ENG\\_REP\\_2005\\_01.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/ess_test_folder/World_Census_Agriculture/Country_info_2000/Reports_1/MAG_ENG_REP_2005_01.pdf)

Mazoyer M., 2001. Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation. FAO. Rome 2001. 23 p. p.

Minten B. et Randrianarison L., 2003. La main-d'oeuvre agricole. Ithaca, NY 14853 Etats-Unis. Cornell University. Novembre 2003 pp. 16-19.

Rakotonarivo A., 2011. Vivre là-bas, exister ici : absence et présence des migrants des Hautes Terres de Madagascar. Espace Populations Sociétés, 2011-2: 249-263. doi:10.4000/eps.4481

Randrianarisoa J. M. E., 1984. Les mouvements des mains d'oeuvre agricole à Madagascar: cas de la migration saisonnière Betsileo vers le Lac Alaotra. 178 pages

Razafindrakoto M., Roubaud F. et Wachsberger J.-M., 2014. L'économie malgache dans l'impasse ? Afrique contemporaine, 251 (3) pp : 146-148. doi:10.3917/afco.251.0146

Razafindranovona, J., David Stifel, et S. Paternostro. 2001. Dynamique de la pauvreté à Madagascar : 1993 à 1999. In , 4 - p. Programme ILO, INSTAT, Banque Mondiale.

Sandron F., 2008. Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales. Revue Tiers Monde, 2008/3 (195): 507-522. doi:10.3917/rtm.195.0507

Sabourin Eric. 2010. L'entraide agricole : structuration et évolutions. In : Le travail en agriculture dans les sciences pour l'action. Béguin Pascal (ed.), Dedieu Benoît (ed.). INRA-SAD, CIRAD-ES. Versailles : INRA-SAD, 197-208. ISBN 978-2-738012-75-3

Sandron F., 2008. Le fihavanana à Madagascar : lien social et économique des communautés rurales. Revue Tiers Monde, 2008/3 (195): 507-522. doi:10.3917/rtm.195.0507

Sourisseau J.-M. (Ed.), 2014. Agricultures familiales et mondes à venir, Versailles, Quæ

Thirion M.-C., Bosc P.-M. (Eds), 2014. Les agricultures familiales du monde. Définitions, contributions et politiques publiques, Montpellier/Paris, Cirad/Agence française de développement,

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/28-A-Savoir.pdf>.

Timmer C. P., 1988. The Agricultural Transformation. In Handbook of Development Economics. Chenery, H. et Srinivasan, T. N. Ed., Amsterdam, pp. 276-331.

Vergez A., 2011. Intensifier l'agriculture en Afrique, réponse aux défis alimentaires et environnementaux ? Controverse. Afrique contemporaine, 1/2011 (n° 237): 29-43. doi:10.3917/afco.237.0029



## ANNEXES

Figure 5 : Localisation de la zone d'étude



Tableau 11 : Rémunération moyenne des salariés permanents selon les types d'emploi dans les grandes exploitations agricoles de la zone du Lac Alaotra en 2013

	Type d'emploi	Nombre de travailleurs	Rémunération moyenne Ariary/mois	Coefficient de variation
Salariés agricoles permanents	Responsable Culture	11	351 136	71%
	Commandeur	26	215 423	13%
	Manœuvre agricole	59	69 458	22%
	Chauffeurs (Tracteur ou Motoculteur)	19	99 368	46%
	Irrigateur	36	83 854	12%
	Responsable Elevage	5	145 000	38%
	Bouvier	28	81 191	25%
	Manœuvre Rizerie	10	100 000	13%
Autres salariés permanents	Secrétaire	4	135 000	64%
	Comptable	7	464 286	10%
	Magasinier	5	222 000	69%
	Chauffeurs voiture	12	250 000	8%
	Gardien	9	92 222	70%
	Bonne	21	92 333	42%
Qualification	Personne qualifiée (bac et/ou formation prof.)	38	428 237	107%
	Personne non qualifiée (sans formation)	220	101 539	52%
Ensemble	Moyenne générale	258	149 657	144%



*Tableau 12 : Rémunération moyenne des salariés saisonniers selon les types d'emploi dans les grandes exploitations agricoles de la zone du Lac Alaotra en 2013*

	Nombre de travailleurs	Nombre de mois travaillés	Nombre moyen de mois par travailleur	Rémunération mensuelle moyenne (Ariary)
Responsable Culture	29	158	5,45	168 608
Manœuvre agricole	276	1 259	4,56	102 580
Chauffeurs T ou M	10	59	5,90	108 119
Gardien	64	256	4,00	101 250
Autres	5	13	2,60	115 385
Ensemble	384	1 745	4,54	108 646